

# Fiche de Poste

**Intitulé de l'emploi** : employé polyvalent, employé d'entretien des espaces verts

**Etablissement** Mairie de Lieurac

**Mission** : Assurer l'entretien général des espaces verts de la commune, réaliser les travaux d'entretien des bâtiments communaux et réaliser des travaux de petite maçonnerie.

**Durée du contrat** : 9 mois (possibilité de renouvellement de 9 mois)

**Temps hebdomadaire de travail** : 20/30 heures

**Positionnement hiérarchique** : Sous la responsabilité directe du Conseil Municipal

**Lieux d'exercice des fonctions** : commune de Lieurac.

**Relations fonctionnelles** :

- Relation directe avec Mr le Maire : Hadrien Barathieu.
- Relation avec l'ensemble des membres du Conseil Municipal.
- Relation avec les habitants de la commune.

**Activités et tâches** :

Effectuer l'entretien courant des espaces verts :

- Tailler les haies, arbres et arbustes.
- Tondre les pelouses.
- Débroussailler les banquettes herbeuses aux abords des hameaux et dans le village
- Réouverture et entretien des chemins pédestres.
- Arroser les massifs et les jardinières si nécessaire.
- Veiller au bon écoulement des eaux dans le réseau pluvial.

Participer à l'aménagement paysager des espaces verts :

Assurer l'entretien courant du matériel et des machines utilisés :

- Nettoyer et entretenir les engins et matériels mis à disposition (débroussailleuses, tracteur tondeuse, etc).

Réaliser les travaux d'entretien des bâtiments :

- Petit entretien et réparations.
- Nettoyage des gouttières.

Réaliser travaux de petite maçonnerie :

- Réfection des murs du cimetière (piquer le crépi en ciment/consolider mur en pierre sèche arrière).
- Réfections des murs en pierres sèches
- Réfection des lavoirs municipaux

- Autres petits travaux (clôtures, peinture...)

### **Compétences :**

#### Savoir :

- Connaissances des outils et techniques de débroussaillage, de taille, de tonte et d'élagage.
- Connaître les règles élémentaires de sécurité.
- Connaître les EPI propres à ce poste.
- Avoir des notions de maçonnerie.

#### Savoir-faire :

- Savoir utiliser une tondeuse, une débroussailleuse.
- Savoir tailler un arbre, arbuste.
- Savoir évacuer le bois coupé.
- Savoir nettoyer et entretenir les outils et équipements mis à disposition.
- Savoir organiser les activités selon les circonstances climatiques, techniques, matérielles.
- Savoir relever les incidents et les dysfonctionnements et en alerter les responsables.

#### Savoir être :

- Être capable d'organiser et d'effectuer seul les missions attribuées.

### **Conditions et contraintes d'exercice :**

- Contraintes climatiques et saisonnières entraînant la nécessité d'adapter le l'organisation du travail.
- Travail physique : matériel lourd, position debout prolongée.
- Port de la tenue réglementaire (EPI).

**Formations et qualifications nécessaires :** Une première expérience dans ce domaine est recommandée.

**Moyens mis à disposition :** EPI (casque, visière), débroussailleuse, tondeuse, sécateurs manuels, tronçonneuse, taille haie, scies, râteliers, bétonnière et matériel de maçonnerie.